

# AU FIL DE L'EAU



**Actualité de la gestion de l'eau, des milieux aquatiques  
et de la biodiversité du bassin Loire-Bretagne**



**Le Président,  
Jean-Paul DORON**

## EDITO

En ce printemps 2025, nos territoires se préparent à faire face à des situations très hétérogènes quant à la gestion de la ressource en eau, des débits des cours d'eau, de la préservation des écosystèmes aquatiques et de la biodiversité. Bien qu'une grande partie de la France soit légèrement au dessus de la moyenne saisonnière, certains bassins se trouvent prématurément dans une situation inquiétante. Je pense notamment à la Bretagne, dont le niveau des nappes selon le BRGM, était modérément bas au 30 avril et se confirme aujourd'hui. Le changement climatique, l'évolution des usages, l'aggravation des pressions politiques et législatives mais surtout l'effondrement du bon état écologique des eaux nous obligent à reconsidérer d'urgence notre gestion collective de la ressource en eau.

A cet effet, le premier ministre a annoncé l'organisation des conférences "L'eau dans nos territoires" qui seront déclinées à l'échelle de chaque grand bassin hydrographique et auront pour objet de débattre sur des thématiques stratégiques et structurantes de la politique de l'eau pour l'avenir.

Nous, pêcheurs, sentinelles des rivières, auront un rôle à prendre dans ces conférences pour partager les différentes solutions que nous mettons en place dans nos territoires et rappeler l'importance de notre engagement, environnemental mais aussi associatif envers la société française.

### A L'INTÉRIEUR DE CE NOUVEAU NUMÉRO

- p1. Édito
- p2. En direct du comité de bassin
- p3. Financement de la politique de l'eau
- p.3 L'eau dans nos territoires
- p4. Interview de Jean-Paul DORON
- p5. Aigurande : effacement de plan d'eau
- p6. Conférence de bassin 2025
- p7. Livret identité poisson
- p8. Recrutement en truite fario
- p9. La carpe
- p10. Veille technique et scientifique



## EN DIRECT DU COMITE DE BASSIN

Suite au lancement du 12<sup>e</sup> programme, les membres du comité de bassin se sont réunis à Limoges, le 27 mars dernier. Ils ont pu bénéficier d'une présentation sur le financement global de la politique de l'eau en France par le Cercle Français de l'Eau. C'est une préoccupation importante en Loire-Bretagne avec des sécheresses répétées, des inondations fréquentes et un stress hydrique généralisé. Ces facteurs placent l'eau au cœur des préoccupations publiques et politiques. Ces défis mettent en lumière la nécessité d'adapter les politiques à des réalités climatiques de plus en plus exigeantes. Cette étude nationale se présente comme un outil essentiel pour éclairer les décisions futures. Basée sur des données collectées en 2023 auprès des acteurs de l'eau, l'étude dévoile un diagnostic complet sur la répartition des financements entre ménages, collectivités, industries et secteur agricole, mais aussi sur les coûts non couverts actuellement, tout en formulant des recommandations clés pour un financement équilibré et durable.

L'intervention d'Eric TARDIEU, directeur de l'office international de l'eau (OIEau), fut l'autre moment marquant de ce comité de bassin. Spécialisée dans la gestion durable des ressources en eau, cette organisation existe depuis 1991, et dispose d'une antenne en Haute-Vienne. Elle œuvre à l'échelle nationale et internationale pour le développement des compétences, la formation des acteurs et l'amélioration des politiques de gestion de l'eau. L'OIEau intervient dans plusieurs domaines, comme la gestion des bassins versants, l'assainissement, la surveillance des ressources hydriques et le renforcement des capacités des institutions. **Son objectif est de promouvoir une gestion intégrée et durable de l'eau face aux défis environnementaux et climatiques.**

Une petite fausse note est à relever, avec la déclaration de Monsieur le Préfet de Haute-Vienne sur le développement de la petite hydroélectricité... avec toutes les conséquences induites du message délivré.

Pour finir, Madame la Préfète de bassin, comme le Président de la région Nouvelle-Aquitaine ou encore Madame la directrice de l'agence de l'eau Adour-Garonne, ont rappelé le rôle crucial du comité de bassin et condamné les actes de violence envers les structures ou les personnes, tout en appelant au dialogue pour faire face aux défis liés au changement climatique.



### EN IMMERSION

#### De nouveaux podcasts pour bientôt !

Plongez dans la troisième saison des podcasts des agences de l'Eau. Dès le mois de juin, préparez-vous à une expérience sonore fascinante. Chaque épisode vous plongera au cœur des enjeux majeurs liés à l'eau :

- **Refondation écologique pour des territoires résilients,**
- **La nature, notre meilleure alliée pour préserver cette ressource précieuse,**
- **Agriculture : quand durabilité rime avec productivité,**
- **Sobriété : pourquoi et comment transformer nos pratiques ?**

*Explorez le rôle essentiel et le savoir-faire des agences de l'eau. Découvrez des solutions concrètes déjà mises en œuvre dans divers territoires pour faire face aux défis du changement climatique.*

*Apprenez comment cette crise impacte le cycle de l'eau et comment, à travers la France, des acteurs s'engagent pour innover et protéger notre avenir.*

# PANORAMA DU FINANCEMENT GLOBAL DE LA POLITIQUE DE L'EAU EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

Comme évoqué lors du comité de bassin, s'adapter aux évolutions engendre des coûts pour assurer un accès durable à l'eau pour tous les acteurs ainsi que pour la préservation des ressources et la protection des milieux aquatiques.

Pour le Cercle français de l'eau, il était crucial de pouvoir fournir aux décideurs, un diagnostic des financements actuels pour formuler des recommandations pour revenir à un équilibre. C'est bien l'objectif de cette étude qui vise également à évaluer le financement de la politique de l'eau en France métropolitaine en analysant les financeurs et les moyens disponibles.

Les acteurs de l'eau interviennent à diverses échelles administratives et hydrographiques, créant une confusion quant aux responsabilités et entraînant une fragmentation territoriale et institutionnelle. Cette complexité de la gouvernance de l'eau est due au chevauchement des périmètres hydrographiques avec plusieurs zones administratives et politiques.

Quelques chiffres sont à ressortir :



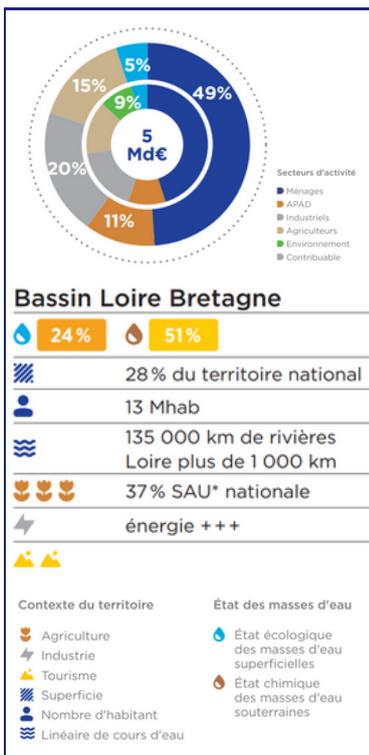
21,5 Md€/an DÉPENSES POUR LE PETIT CYCLE DE L'EAU  
1,9 Md€/an DÉPENSES POUR LE GRAND CYCLE DE L'EAU

Le petit cycle de l'eau (adduction, assainissement, infrastructures) représente 92 % des dépenses en eau. En revanche, le grand cycle de l'eau, qui concerne la protection et le partage, nécessite en moyenne seulement 1,9 Md€/an. Selon l'étude, ce montant devrait être augmenté pour répondre aux enjeux de qualité et de quantité de l'eau.

13 Md€ sont actuellement non couverts !



Cette étude est à retrouver en détail sur :



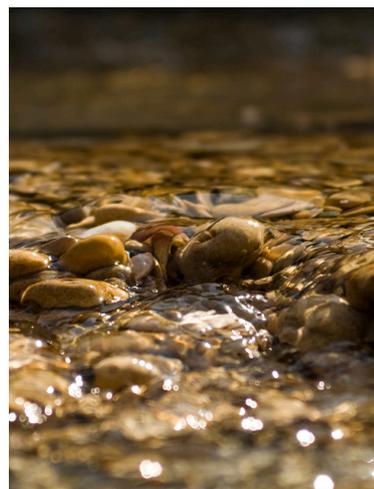
## LANCEMENT DES CONFÉRENCES TERRITORIALES SUR L'EAU

Dans un contexte de bouleversements profonds du cycle de l'eau, marqués par des épisodes de sécheresse, et d'importantes inondations, le Premier ministre engage une nouvelle dynamique de dialogue territorial avec le lancement des conférences "L'eau dans nos territoires".

Les conférences se tiendront de juin à octobre 2025, sous la co-présidence des préfets coordonnateurs de bassin et des présidents des comités de bassin, et traiteront des thématiques clés :

- Quel **partage** de la ressource, et comment prévenir et résoudre les conflits d'usages ?
- Comment parvenir à la **réduction des pollutions** ?
- Quelles évolutions apporter à la **gouvernance** de la gestion de l'eau ?
- Comment assurer le **financement** de la politique de l'eau, (pollueur-payeur/ solidarité de bassin) ?
- Comment parvenir à une meilleure **gestion et anticipation des risques** (sécheresse / inondation) ?
- Quel accompagnement des collectivités compétentes sur le petit cycle et le grand cycle ?
- Comment **mobiliser le grand public** ?

Ces conférences visent à créer des espaces de dialogue entre l'ensemble des usagers de l'eau, à partager les constats du bouleversement du cycle de l'eau et de ses impacts, ainsi que d'identifier les leviers.



# ON PARLE DE LA PÊCHE DE LOISIR

INTERVIEW DE JEAN-PAUL DORON PAR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE



*La pêche s'engage pour l'eau ! La saison de pêche s'est ouverte le samedi 8 mars 2025. Cet événement, rassemble les passionnés autour des rivières et plans d'eau du bassin Loire-Bretagne. Retrouvez l'entretien complet sur le site de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.*

## **La saison de pêche s'est ouverte le samedi 8 mars 2025, pouvez-vous nous parler de l'importance de cet événement ?**

Chaque année, l'ouverture de la saison de pêche de la truite, espèce emblématique de nos cours d'eaux vives est un moment non seulement très attendu mais c'est surtout l'appel de la rivière ! Elle rassemble passionnés et bénévoles autour des rivières et plans d'eau du bassin Loire-Bretagne. Elle met en lumière la collaboration essentielle entre les fédérations de pêche et de protection du milieu aquatique et l'agence de l'eau Loire-Bretagne, une alliance dédiée à la préservation des écosystèmes aquatiques, des ressources aquatiques et de la biodiversité, mais aussi leur restauration.

## **Pouvez-vous nous expliquer les principales actions menées par les fédérations de pêche et l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour garantir la durabilité des écosystèmes aquatiques ?**

Nous travaillons ensemble sur plusieurs fronts. En priorité sur la restauration de l'hydromorphologie et de la continuité écologique qui vise à rétablir la libre circulation des espèces aquatiques et le libre transit des sédiments dans les cours d'eau. Cela implique souvent la suppression, l'arasement ou l'aménagement d'obstacles comme les barrages, les écluses et les seuils. Nombreuses sont les opérations menées en 2024 qui ont permis de rétablir la libre circulation des espèces aquatiques et des sédiments, augmentant ainsi la résilience des cours d'eau, la biodiversité locale tout en préservant le loisir pêche et en améliorant la qualité de l'eau. Nous menons également des projets de restauration des habitats et biotopes spécifiques, comme les frayères et les berges, pour améliorer les conditions de reproduction et de survie des espèces piscicoles. Enfin, les fédérations départementales de pêche et de protection du milieu aquatique organisent des actions de sensibilisation auprès du grand public et des scolaires pour promouvoir une pêche responsable, engagée et respectueuse de l'environnement, sans oublier les actions de communication en lien avec les consultations publiques organisées par l'agence. »

## **Quels sont les résultats concrets de cette collaboration et quels sont les projets futurs pour la préservation de la biodiversité aquatique ?**

Les efforts conjoints de notre réseau associatif et de l'agence de l'eau Loire-Bretagne aboutissent à des résultats concrets pour le bon état écologique. Grâce à des campagnes de suivi des populations piscicoles, nous collectons des données précieuses pour évaluer l'état des populations, mesurer l'efficacité des projets et les ajuster en conséquence. Aujourd'hui l'ambition de notre réseau est de renforcer notre partenariat en faveur d'un conventionnement pour la création d'un observatoire national des cours d'eau qui reposerait sur un réseau de suivi de la thermie et des débits des cours d'eau. Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour protéger la ressource en eau, la biodiversité et l'environnement aquatique, patrimoines communs au bénéfice de tous.

# AIGURANDE

## UN PROJET DEPARTEMENTAL QUI FAIT GRINCER DES DENTS



Les élus de l'association régionale des fédérations de pêche et de protection du milieu aquatique Centre-Val de Loire ont visité le chantier de l'effacement de l'étang du Grand Moulin à Aigurande (Indre), lors de son assemblée générale annuelle, fin avril.

Ce projet de restauration de la Vauvre, soutenu par l'agence de l'eau Loire-Bretagne, fait grincer des dents pourtant la stratégie d'effacement des plans d'eau sur cours d'eau constitue une réponse prépondérante aux conséquences du changement climatique, qui exacerbe les impacts négatifs de ces ouvrages sur les têtes de bassin. Il est impératif de déconnecter un grand nombre de plans d'eau des écoulements naturels, en priorité ceux qui sont illégaux ou non conformes à la législation, ou ne respectant pas les débits réservés. Fin 2022, la Fédération de l'Indre pour la pêche et la protection du milieu aquatique a acheté cet étang, aujourd'hui fortement envasé, afin de diminuer les impacts sur la rivière : l'évaporation de l'eau, supprimer les cyanobactéries très présentes en été, réduire l'augmentation de la température de l'eau, qui devient critique pour les poissons, et soutenir la Vauvre en période d'étiage.

Techniquement, deux solutions ont été envisagées par la Fédération :

- La création d'un bras de contournement
  - Une méthode coûteuse et souvent techniquement difficile.
- La suppression du plan d'eau afin de rétablir la libre circulation des espèces piscicoles et des sédiments et la création de zones humides.



Etang du Grand Moulin, avant travaux



Bassin de décantation pour vidanger le plan d'eau

Le choix s'est donc orienté vers la suppression complète du plan d'eau. La vidange est en cours, malgré une opposition de quelques personnes locales, attachées historiquement à cet étang. La digue sera donc progressivement détruite pour laisser place à une rivière vivante, dynamique, des méandres naturels, avec des eaux plus fraîches, qui devraient permettre le retour de la truite. Du moins, nous l'espérons !



Jean-Paul DORON, vice-président de la FNPF et du comité de bassin Loire-Bretagne pose en compagnie des membres de l'association régionale Centre-Val de Loire devant une "banderole" mis en place sur site par les opposants à ce projet.

# CONFERENCE DE BASSIN

## DES FÉDÉRATIONS TOUJOURS À LA POINTE

Comme tous les ans, la conférence de bassin Loire-Bretagne a réuni l'ensemble des fédérations départementales de pêche et de protection du milieu aquatique au siège de l'agence de l'eau, à Orléans. Valéry MORARD, directeur adjoint a souligné l'importance du partenariat dans son introduction, avant d'évoquer le lancement du 12<sup>e</sup> programme, l'augmentation des redevances pour tous les usagers de 21%, ainsi que la nécessité de prioriser les actions malgré l'augmentation des moyens. Il a rappelé l'objectif de l'agence, qui est de **"doubler les masses d'eau en bon état, d'ici 2027."**



### À RETENIR (2019-2024)

**599** dossiers déposés par les  
structures associatives de la pêche de loisir  
**323** dossiers sur les milieux humides et la biodiversité  
18 dossiers par fédération (en moyenne)  
30 millions d'euros d'action  
16 millions d'euros d'aides accordées

Tout au long de cette journée, de nombreux sujets ont été évoqués comme la centralisation des données des fédérations, ou encore le besoin de financement adapté et le plafonnement des équivalents temps plein, fixé sur Loire-Bretagne. Plusieurs actions, particulièrement exemplaires, des fédérations départementales menées dans le cadre de la convention ont été présentées :



### ILE ET VILAINE

La **restauration du marais de la Roche-du-Theil** vise à préserver et améliorer la biodiversité de cette zone humide située dans le site Natura 2000 des marais de Vilaine. Les travaux réalisés ont démarré par une réouverture du marais sur 12 ha, un curage partiel des douves, et l'installation d'ouvrages de gestion pour gérer les niveaux d'eau. C'est crucial pour le cycle de reproduction des espèces, notamment le brochet (bioindicateur identifié, offrant ainsi des conditions optimales pour la sauvegarde d'espèces rares et menacées)



### VIENNE

En raison de travaux de restauration mal réalisés sur une zone humide du Clain, ayant entraîné son drainage, la Fédération a décidé d'agir en se portant acquéreur du site, et en gérant les enjeux liés à la **réhabilitation de la frayère à brochet**. Les travaux de reprofilage des pentes sur la rive droite, d'entretien sur la végétation arbustive et la création d'un hibernaculum, ont permis d'obtenir une zone parfaite pour la reproduction du brochet.



### INDRE

La FDAAPPMA 36 a réalisé une **étude sur la grande mulette et ses poissons hôtes** dans l'Indre, en collaboration avec Indre Nature et l'OFB, en utilisant l'ADN environnemental sur près de 25 cours d'eau, incluant le Cher et l'Indre. Les résultats présentés laissent apparaître que la grande mulette aurait disparue du département. Toutefois, de nombreux poissons hôtes (lamproie marine, anguille, silure) et d'espèces exotiques envahissantes (corbicules, anodonte chinoise) ont été détectés.





## HAUTE-VIENNE

La FDAAPPMA 87 a présenté une action de **restauration de la continuité écologique** sur le ruisseau du Roc, affluent de la Combade, en partenariat avec le PETR Monts et Barrages. Les travaux menés sont essentiels pour préserver les habitats piscicoles. Après l'achat de sondes de température, l'identification de 2 buses infranchissables, le fonctionnement du bassin fonctionnel avec les pressions associées, la Fédération était prête à lancer les travaux : retrait d'une buse infranchissable, suivi des peuplements piscicoles et de la morphologie du cours d'eau, surveillance et identification des besoins de restauration.



## INDRE-ET-LOIRE

La FDAAPPMA 37 met en œuvre un **réseau de suivi hydrologique** visant à combler les lacunes dans le suivi des cours d'eau écologiquement sensibles, tels que ceux abritant des écrevisses à pattes blanches et des truites. 14 cours d'eau ont été sélectionnés pour établir des courbes de tarage, avec pour objectif de déterminer des débits de crise sur ces petits cours d'eau, compatibles avec le franchissement des radiers. Un volet thermique est également intégré,



## PRÉDICTION DES MÉTRIQUES DE RÉGIME THERMIQUE DES COURS D'EAU SOUSCHANGEMENT CLIMATIQUE À L'ÉCHELLE DE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE

Après un bref retour sur le précédent projet Tigre, qui a permis de collecter les données de 3 000 stations entre 2009 et 2018, principalement fournies par les fédérations de pêche, le projet Tigre 2 poursuit le travail initial en intégrant des données plus récentes puis en abordant la modélisation temporelle et l'analyse spatiale, avec une attention particulière sur les influences anthropiques. Le retour des fédérations est en cours. Il permettra de modéliser très prochainement Tigre 2.

# LIVRET IDENTITE POISSONS

## DANS LES FÉDÉRATIONS



2 000 exemplaires de ce **livret** "identité poissons" ont été mis à disposition dans toutes les fédérations du bassin Loire-Bretagne.

Vous les retrouverez très rapidement dans les manifestations et animations menées par l'ensemble du réseau des structures associatives de la pêche de loisir.

Ce document, cofinancé par les pêcheurs et l'agence de l'eau, permet de retrouver :

- les poissons présents sur le bassin de la Loire, et en Bretagne.
- des informations liées aux milieux de vie des espèces,
- le statut UICN France de 2019.

Ce livret est également disponible en cliquant ou scannant ce QR code :



## RECRUTEMENT EN TRUITE FARIO FÉDÉRATION DU FINISTÈRE - NICOLAS BOURRÉ



La Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Finistère mène depuis plusieurs années un suivi des truites fario sur son département. En 2024, l'inventaire des 18 stations programmées a démontré une constante par rapport à 2023. En effet, au cours de cette année, 395 truites ont été capturées, dont 381 identifiées comme juvéniles (0+ et 1+), avec 311 d'entre elles classées comme 0+. Cette cohorte représente en moyenne 79 % du total des juvéniles capturés. Les indices d'abondance varient d'une station à l'autre, allant de 4 individus à 35. La moyenne par station est d'un peu plus de 17 individus en 5 minutes de pêche, avec une médiane de 16,5 individus 0+. La Fédération note une progression de 0,5 points, par rapport à 2023. Le recrutement 2024 est jugé globalement bon, à très bon, avec 13 stations sur 18 atteignant ces classes de qualité. Parmi celles-ci, 9 stations affichent un recrutement supérieur à leur médiane de suivi, et 4 stations atteignent même leur maximum cette année. C'est bien cette analyse, en rapport avec les suivis antérieurs, qui permet de soutenir l'hypothèse d'un bon recrutement en truite fario, pour 2024.

Il faut noter que cette année s'est inscrite dans un contexte favorable, avec des paramètres environnementaux adéquats :

- débits d'étiage satisfaisants,
- températures de l'eau conformes aux besoins biologiques des truites.

Cela a favorisé la survie et la croissance des juvéniles, augmentant ainsi leurs chances d'être adulte.

### Résultats clés de la campagne de suivi :

- Le choix des stations opéré par la Fédération s'avère pertinent pour évaluer le recrutement en juvéniles 0+, et il convient de le maintenir pour assurer une continuité.
- Le recrutement est globalement bon à très bon dans une grande partie du département.
- Des juvéniles de l'année ont été capturés dans toutes les stations du réseau, suggérant que les cours d'eau sont fonctionnels (possibilités de migration, disponibilité d'abris et de nourriture).
- Les variations interannuelles peuvent être significatives, mais les stations les plus productives en juvéniles restent constantes d'année en année.
- Les résultats de 2024 sont les meilleurs depuis le début du suivi. A noter, une seule station historiquement productive, connaît sa moins bonne année en 2024.
- Des actions d'aménagement (comme les risbermes) ou des événements involontaires (présence de bois dans l'eau) peuvent augmenter le nombre de juvéniles 0+ capturés, en lien avec une amélioration des habitats aquatiques, surtout si le profil de la station est homogène.
- La taille moyenne des juvéniles 0+ observée en 2024 est la plus grande depuis le début du suivi, atteignant 88 mm.
- Les paramètres thermiques enregistrés demeurent dans les seuils n'affectant pas les populations de truites fario.

Pour conclure, ce réseau s'inscrit dans une dimension régionale, visant à construire un référentiel pour améliorer la qualification et l'analyse des résultats. Il est important de noter que plusieurs années de suivi seront nécessaires pour évaluer les tendances concernant le recrutement des juvéniles de truites.

### Pour plus d'informations :

**Nicolas BOURRE**

**Responsable technique**

FDAAPPMA29

02 98 10 34 20

[nicolas.bourre@fedepeche29.fr](mailto:nicolas.bourre@fedepeche29.fr)



# LA CARPE

## UN POISSON PRISÉ MAIS FINALEMENT FRAGILE



*Avec une population dense en Centre-Val de Loire, comme sur l'ensemble du bassin Loire-Bretagne, la carpe est impressionnante par son poids, qui peut offrir un grand spectacle de remous pendant sa période de reproduction.*

Originnaire d'Asie, la carpe a été importée en France par les Romains pour l'élevage. Charlemagne, au IX<sup>ème</sup> siècle, exige la construction d'étangs pour l'élever pour la consommation humaine. Au Moyen-Âge, les moines créent et exploitent de nombreux étangs de production de carpes, et contribuent à la propager dans nos cours d'eau. La carpiculture (élevage de la Carpe) se développe car les poissons grossissent vite et supportent facilement le transport. Aujourd'hui, la Carpe est considérée comme naturalisée dans nos milieux naturels et occupe une place importante dans l'aquaculture française, notamment en Brenne. L'essor des étangs, construits en Sologne comme en Brenne, est directement lié à l'introduction de cette espèce. Elle est par ailleurs un poisson prisé de nombreux pêcheur-ses de loisir. Ainsi, la carpe est un poisson arrivé pour être domestiqué, et fait maintenant partie du cortège d'espèces de poissons des cours d'eau de plaines (rivières à débit plutôt lent). La carpe affectionne en effet les parties calmes des cours d'eau et apprécie tout particulièrement les étangs, à fond vaseux, avec un peu de végétation. La carpe fait partie de la grande famille des cyprinidés. Ce poisson omnivore se nourrit principalement de plancton, d'invertébrés, vers, larves aquatiques, insectes et végétaux, et dispose d'une croissance rapide. Elle dépasse le kilo en moins de trois ans. Ce poisson robuste peut vivre jusqu'à 40 ans maximum en captivité et moitié moins à l'état sauvage. En moyenne, la carpe dépasse les 15 kilogrammes, et le record de France de la plus grosse carpe pesée est de 45 kilogrammes. Ce grand poisson dont la couleur varie de l'argent au vert olive peut atteindre les 80 cm.

La présence de carpes dans les plans d'eau et cours d'eau n'est pas sans effet. Pour se nourrir, elles fouillent, recherchent de petits mollusques ou des larves d'insectes. Avec leur bouche protactile, elles aspirent, remuent la vase, et déracinent les plantes submergées. Ainsi, si les carpes sont trop nombreuses, elles augmentent la turbidité de l'eau, ce qui limite la pénétration des rayons lumineux nécessaires à la photosynthèse et qui limite en conséquence la diversité et l'activité des microorganismes. En gros, l'étang étouffe !

L'article complet est à retrouver sur le portail de l'agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire, en cliquant ou scannant le QR code :



### ZOOM SUR "LA MALADIE DU SOMMEIL"

La "maladie du sommeil" touche la carpe, depuis plus d'un mois. Causée par le virus de l'œdème, elle peut entraîner la mort de 80 % d'une population de carpes dans un plan d'eau. Détectée pour la première fois au Japon dans les années 70, elle s'est propagée à plusieurs continents, y compris en France depuis une dizaine d'années. La maladie, plus fréquente à la fin de l'hiver, n'a pas de traitement curatif. Il est crucial de la détecter en amont, pour empêcher sa propagation, notamment par l'interdiction du transport de poisson. L'agence nationale de sécurité sanitaire a adapté un test pour diagnostiquer le virus, permettant d'identifier la maladie, souvent confondue avec d'autres infections. Par conséquent, il est important d'alerter les fédérations départementales de pêche et de protection du milieu aquatique de toute mortalité anormale, qui, elles, vont gérer l'information et prévenir les pêcheurs afin de ne pas propager le virus.





# VEILLE TECHNIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

## **Floating photovoltaics strongly reduce water temperature: A whole-lake experiment**

Regina L.G. Nobre, Chloe Vagnon, Stephanie Bouletreau, Fanny Colas, Frederic Azemar, Loïc Tudesque, Nathalie Parthuisot, Paul Millet, Julien Cucherousset,  
Journal of Environmental Management 375 (2025) 124230  
DOI : <https://doi.org/10.3389/fevo.2024.1400936>

## **Expertise sur les populations d'aloses et de lamproies**

Marius DHAMELIN COURT, Maud CHARLES, Catherine BOISNEAU, Françoise DAVERAT,  
Guillaume EVANNO, Patrick LAMBERT, Émilien LASNE, Sophie LAUNEY, Céline LE PICHON,  
Cédric TENELIER, Laurent BEAULATON,  
Sciences Eaux & Territoires - Numéro 47 - 2025  
DOI : <https://doi.org/10.3389/fevo.2024.1400936>

## **An individual-based model to predict the spatial distribution of northern pike, European perch and pikeperch from habitat use in a reservoir subject to water level fluctuations**

Paul Miguët, Laurence Tissot, Patrick Lambert, Ine S. Pauwels and Samuel Westrelin  
Hydroécol. Appl., 24 (2024)  
DOI : <https://doi.org/10.1051/hydro/2024001>

## **Efficiency of a macroroughness block ramp in reducing the impact of low-head dams on riverine fish dispersion**

Sylvie Tomanova, Dominique Courret, Sylvain Richard, Olivier Mercier, Axel Guillemain, Mathilde Labedan and Pierre Sagnes  
Knowl. Manag. Aquat. Ecosyst., 426 (2025) 5  
DOI : <https://doi.org/10.1051/kmae/2024022>

## **Approche combinant analyse de risques environnementaux, suivis écologiques et concertation afin de réduire des impacts d'éclusées sur une population de truite commune**

P. Baran, L. Garmendia, B. Timbal and P. Gerente  
Hydroécol. Appl., 25 (2025) 1  
DOI : <https://doi.org/10.1051/hydro/2025001>

## **Hydrological and ecological effects of floating photovoltaic systems: a model comparison considering mussel, periphyton, and macrophyte growth**

Konstantin Ilgen, Camila Bergmann Goulart, Stephan Hilgert, Dirk Schindler, Klaus van de Weyer, Rafael de Carvalho Bueno, Tobias Bleninger, Raffaello Lastrico, Leonhard Gfüllner, Alexander Graef, Stephan Fuchs and Jens Lange  
Knowl. Manag. Aquat. Ecosyst., 426 (2025) 11  
DOI : <https://doi.org/10.1051/kmae/2025008>



## AU FIL DE L'EAU

ACTUALITÉ DE LA GESTION DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES  
DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Union des Fédérations du Bassin Loire-Bretagne  
Association des Fédérations de Pêche Centre - Val de Loire

Directeurs de publication : Jean-Paul DORON & Serge SAVINEAUX  
Conception et réalisation : Julien PROSPER & Samuel CHAPLAIS  
Crédits photographiques : FPNP, AELB, UFBLB, AFPCVL, F3P

